

Septième congrès de l'Union syndicale Solidaires

« Construire une mobilisation large et unitaire »

Plus de 400 délégués de l'Union syndicale, dont sept militants du SNJ, ont participé du 12 au 16 juin au septième congrès de Solidaires à Saint-Brieuc. Sur fond de nouvelle réforme annoncée du Code du travail...

Organiser la riposte. Le débat public sur l'actualité sociale, comme les échanges sur les résolutions, a convergé vers cette nécessité, dans le contexte de l'entre-deux-tours des législatives. En toile de fond, la société et l'Assemblée nationale touchées par une Macronite aiguë, et les « fuites » organisées autour de la loi Travail XXL, qui sera prescrite sur ordonnances estivales...

Porteurs d'un syndicalisme de combat et de transformation sociale, un peu plus de 400 délégués, issus de 60 Solidaires départementaux et 43 organisations nationales, dont sept militants du SNJ, ont participé du 12 au 16 juin dernier au septième congrès de l'Union syndicale, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Au menu, quatre jours de débats, autour des valeurs fondatrices de Solidaires, union syndicale interprofessionnelle, anticapitaliste, internationaliste, pour une société plus juste, plus tolérante, contre l'extrême-droite. Les travaux ont été ponctués des interventions des syndicalistes brésiliens, algériens, catalans, basques ou corses, venus partager leurs luttes, mais aussi des représentants de mouvements associatifs très proches de Solidaires, tels qu'Attac, Droit au Logement, Visa, sans oublier les délégations de la CGT, de la FSU ou de la Confédération paysanne.

Lutter contre l'instrumentalisation de la peur, pour la défense des libertés fondamentales, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes partout dans le monde, construire un



« Motivés, motivés... », les militants de Solidaires Côtes-d'Armor, organisateurs du congrès, réunis à la tribune pour le final. © Vincent Lanier

réseau intersyndical international de solidarité, renforcer les stratégies syndicales pour répondre aux évolutions du travail basées sur la flexibilité, l'individualisation, la précarisation... Autant de sujets abordés à travers les trois résolutions élaborées au fil des mois, amendées au sein des commissions du congrès avant d'être soumises au vote de l'assemblée plénière.

Vingt ans en 2018...

La structuration de l'Union syndicale comme un « outil au service des luttes sociales » a également été au cœur des échanges, toujours aussi fournis sur les statuts, amendés à la marge, quand il faudrait se doter de règles plus claires (que réclame le SNJ) sur la question des chevauchements de champs de syndicalisation...

Neuf motions proposées par des structures ont été votées, sur les thèmes de la casse de l'hôpital public, la dénonciation des politiques managériales, la répression antisyndicale, les violences

policières, et bien sûr la nouvelle réforme honnie et redoutée du Code du travail. Pas de divergences sur le fond, mais des appréciations différentes sur la façon de construire et structurer la riposte, « pour aller plus haut que la mobilisation contre la loi Travail », face à un « gouvernement de combat ». La motion générale d'actualité, appelant à « construire une mobilisation large et unitaire », a été votée très largement.

Mobilisation

Neuf motions ont été votées, dont une sur la nouvelle réforme du Code du travail.

Pas de divergence sur le fond, mais des appréciations différentes sur la façon de construire et structurer la riposte, face à un « gouvernement de combat ».

Reconduit le jeudi comme co-délégué général au côté de Cécile Gondard-Lalanne, Éric Beynel avait évoqué un peu plus tôt la « responsabilité particulière », dans cette période, de l'Union syndicale Solidaires, une organisation « à l'articulation de différents mouvements sociaux ».

Avec son hétérogénéité, son fonctionnement interne atypique, basé sur la recherche perpétuelle du consensus et le respect de l'autonomie des structures membres, Solidaires aura vingt ans en 2018. Vingt ans et toute la fougue de sa jeunesse!

Vincent LANIER